

FOCUS

PESEE DES CONTENEURS : FIN DE LA PERIODE DE TRANSITION AU 30 SEPT.

La pesée des conteneurs pour obtenir le VGM - MBV est donc rentrée en application depuis le 1er juillet. Une période de 3 mois a été octroyée aux chargeurs et compagnies pour que chacun puisse être prêt. Aussi, à partir du 1er octobre 2016, les compagnies appliqueront le principe de « pas de VGM, pas d'entrée sur terminal » et encore moins d'embarquement. Il est donc important que le VGM soit fourni dès la fin de l'emportage de manière à ce que nous puissions le transmettre aux compagnies. En cas de non transmission aux compagnies avant l'entrée sur terminal, les conteneurs seront mis dans une travée spéciale en attente de régularisation. Les terminaux portuaires ainsi que les compagnies maritimes appliqueront des frais supplémentaires pour le traitement de ces conteneurs. Afin d'obtenir la plus grande autonomie et réactivité, nous vous joignons de nouveau l'« eVGM facile » d'Océans qui a été créé pour vous simplifier la procédure, toute l'équipe reste bien évidemment à votre disposition. **(voir PJ)**

LES SERVICES EVOLUENT AU DEPART DU HAVRE.

Jeddah n'est dorénavant plus desservi en service direct depuis la France mais via Malte ou Salalah pour un transit-time annoncé d'une vingtaine de jours. L'Arabie Saoudite est desservi en service direct seulement sur le port de King Abdullah en une dizaine de jours. Sur l'Asie, le port de Dalian n'est plus proposé en direct de France mais via Singapour, Port-Kelang ou Hong-Kong avec un transit-time d'environ 40 jours. Le transit-time moyen sur l'Asie s'est nettement rallongé avec pour certaines destinations plus de 10 jours de mer en plus. Il faut noter que les compagnies maritimes se préparent à la mise en place des 3 grandes alliances 2M, THE Alliance, Océans Alliance qui doivent être opérationnelles pour le 2ème trimestre 2017. La conjoncture actuelle avec une demande atone sur l'axe Est-Ouest et une surcapacité de l'offre maritime a pour résultat une diminution des services en sortie de France. Malgré les arrivées de "géants des mers", les compagnies optimisent leurs capacités avec la suppression et la refonte des services directs depuis la France ainsi que l'utilisation de « blank sailing » (annulation d'escale) sur l'axe majeur Europe-Asie.

LES ARMEMENTS CORÉENS EN PLEINE RESTRUCTURATION.

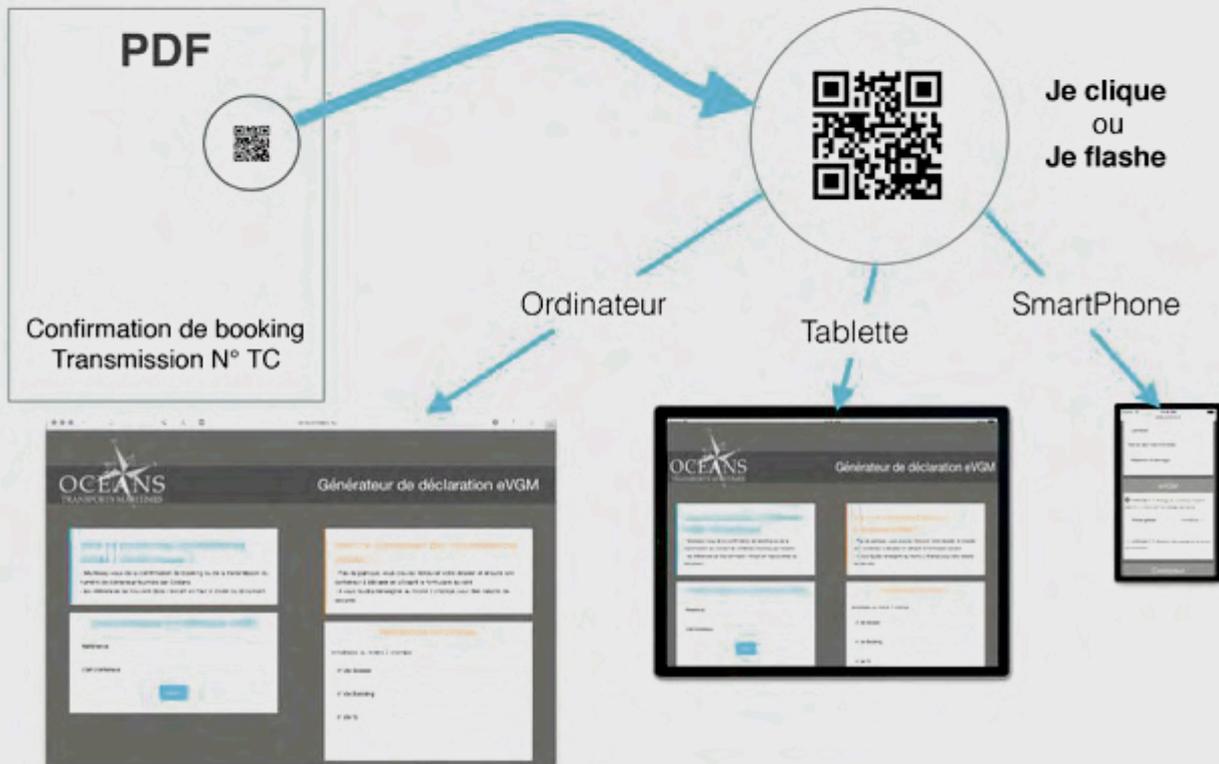
Hyundai Merchant Marine (HMM) a annoncé son intégration prochaine à l'alliance 2M (Maersk + MSC). Celle-ci aura lieu en avril 2017. Après avoir renégocié avec succès sa dette auprès des différents propriétaires des navires, la compagnie HMM, créée en 1976, appartient dorénavant à l'Etat coréen ainsi qu'une partie de ses créanciers. Avec l'arrivée d'un troisième acteur, un nouveau nom pour cette alliance devrait peut-être voir le jour en 2017. D'autre part, et fait rarissime dans le monde du transport maritime, HANJIN SHIPPING (7ème armateur mondial), vient de se déclarer en redressement judiciaire. Les créanciers du 1er armateur coréen (notamment la banque coréenne de développement) ont refusé de suivre plus longtemps cette compagnie la plaçant donc dans l'incapacité de continuer de fonctionner. Les navires Hanjin se voient refuser l'accostage aux ports et les armateurs de l'alliance CHYHE se désengagent de leur confrère en lui refusant l'accès à bord de leurs navires. Soit le tribunal de commerce de Séoul demande la mise sous séquestre ou purement et simplement la liquidation judiciaire et donc la fin d'un armement mondial historique.

JULIE CORNELUS NOUS REVIENT AU SERVICE EXPLOITATION.

C'est avec joie que nous accueillons Julie qui revient de son congé maternité où une deuxième petite fille est venue agrandir la famille. Océans se retrouve donc au grand complet pour démarrer cette rentrée 2016 à vos côtés !

L' eVGM facile par

1 Accéder au formulaire (manuellement <http://solas.oceans.eu>)



2 Renseigner 3 informations (Le reste est pré-rempli)

1) Le poids global marchandise plus tare du conteneur : (eVGM)

2) Le Nom et contact d'un responsable autorisé

3) Le lieu et la date de la déclaration

eVGM

Méthode n°1 (Poids du conteneur ajouté grâce à un instrument de pesage agréé)

Poids global 14780.0

Méthode n°2 (Ajout des masses et de la tare du Conteneur)

Signature

Responsable autorisé Tel ou Mail

Fait à le

29/06/2016

Transmettre la déclaration

3 Cliquer sur « Transmettre à Océans »

C'est fait !